

29/09

Le dix septieme jour du mois de septembre mil huit cent soixante-deux a quatre heure du soir.

N° 28

ACTE DE NAISSANCE de yvonne Coz meun
née le jour d'aujourd'hui
à cinq heure du soir fil' le legitime
de Guillaume Jean Coz meun
agé de quarante deux ans, profession de cultivateur
et de Marie Jeanne Kerherve
agée de trente deux ans, profession de menajere
demeurant à Ploulech.

*Si l'enfant est naturel, il faudra déclarer s'il est reconnu ou non reconnu.

L'enfant présenté à l'Officier de l'Etat civil a été reconnu être du sexe féminin.

La déclaration de la naissance a été faite par Guillaume Jean Coz meun
agé de quarante deux ans, profession de cultivateur
demeurant à Ploulech.

Pour copie conforme Premier témoin, Simon Davut
A FLOULECH, le âgé de trente quatre ans, profession de cultivateur
Le Maire, 11/02/98. demeurant à Ploulech.

Second témoin, Sébastien Cassic
agé de vingt six ans, profession de cultivateur
demeurant à Ploulech.

Lecture donnée de ce que dessus, les comparant et témoins ont déclaré en savoir signe à bon escient
Simon Davut qui signe
Sébastien Cassic



Constaté suivant la loi, par moi Simon Davut
Maire, Officier de l'Etat civil soussignant.

S. Davut